

## **Cahier des charges : Sessions de sensibilisation sur l'innovation pédagogique**

### **Le contexte :**

Le C2RP, Carif-Oref des Hauts-de-France, accompagne l'Etat et la Région dans le déploiement des politiques publiques de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

Dans le cadre du « PIC » (Plan d'investissement dans les compétences) et du « PACTE » en Hauts-de-France, l'Etat et la Région ont missionné le C2RP pour soutenir l'innovation en formation. Cette démarche de soutien à l'innovation comporte des actions d'information, d'observation et de sensibilisation. Elle a pour objectif de favoriser l'appropriation des usages du numérique et le développement de la digitalisation des formations.

C'est au titre de la sensibilisation que le C2RP émet ce cahier des charges dont l'objet est la production et l'animation de **modules d'initiation et d'acculturation** autour des thématiques suivantes :

- **La digitalisation des formations,**
- **Les méthodes pédagogiques innovantes et attractives,**
- **Le rapport au savoir à l'ère du numérique,**
- **L'évolution des métiers de la formation,**
- **L'accompagnement des apprenants dans un contexte e-formation**

### **Le public visé :**

- Chef de projet formation
- Responsable pédagogique
- Responsable de formation
- Formateur
- Et toute personne en charge d'action de formation

### **Les objectifs en lien avec les thématiques**

- Se familiariser avec le vocabulaire, les codes et les usages du digital
- S'approprier l'ingénierie pédagogique des grandes innovations en matière de formations : MOOC, social learning, pédagogie inversée, nouveau présentiel...
- Connaître les nouveaux outils du digital
- Appréhender la place de la neurosciences dans l'apprentissage
- Identifier les rôles du formateur dans un contexte de e-formation

## Les modalités d'intervention

Nous ne sommes pas dans un cadre formatif mais d'acculturation comprenant des notions et des repères afin d'éclairer les organismes de formation et leurs collaborateurs sur ces nouveaux modes d'apprentissage numériques.

Les sessions de sensibilisation doivent être conçues comme un cycle, un rendez-vous régulier 1 à deux fois par mois. Une thématique peut se décliner en 1 ou plusieurs sessions.

Le format doit être adapté au public visé et à la thématique étudiée. Il est laissé libre au candidat de proposer une approche innovante pour favoriser l'appropriation. Ce format doit cependant comporter une trace soit écrite, orale, ou encore visuelle pour permettre aux participants et non participants à la session de revisiter ou de découvrir les notions explicitées.

La diffusion de la session de sensibilisation se fera de préférence avec l'outil du C2RP : Livestorm

Le (s) prestataire (s) retenu(s) auront accès à l'outil en tant qu'animateur et ainsi animer la séance de sensibilisation. Si le ou les prestataires ne connaissent pas l'outil, un temps de présentation sera organisé pour permettre l'appropriation de l'outil.

Les sessions de sensibilisation seront enregistrées afin d'être diffusé en Replay sur le site du C2RP.

Le C2RP se charge de récolter les inscriptions et de communiquer au candidat retenu, avant le début de la formation, le nombre de participants ainsi que leur profil. Les coordonnées des participants ne seront pas communiquées en lien avec la protection des données personnelles.

La formation sera gratuite pour les participants.

Les collaborateurs du C2RP concernés seront présents lors de l'animation des modules avec l'objectif de saisir les réactions du public sensibilisé. Cette participation ne constitue pas une démarche d'évaluation mais une démarche prospective afin d'ajuster et d'identifier les sujets et thématiques pouvant intéresser le public visé.

## Le calendrier et les livrables

La déclinaison de ces sessions de sensibilisation sur l'innovation pédagogique se feront sous la forme d'un programme de juin à décembre 2021. Dans cette phase de lancement, nous sommes sur une approche de 6 à 10 sessions de sensibilisation. Un point d'étape à mi-parcours est prévu pour adapter le programme selon les remontées des premières sessions.

Le ou les candidats peuvent répondre à l'ensemble du cahier des charges ou partiellement selon une ou plusieurs thématiques. Le C2RP se garde la possibilité de sélectionner en totalité ou partiellement la réponse émise par un candidat.

La date limite de dépôt de candidature est au **24 mai 2021**. La réponse du candidat doit reprendre le descriptif de son offre de service :

- Les thématiques proposées et le contenu du programme de chaque session
- Le format, les types de supports, le nombre de participants préconisé
- Le profil de l'intervenant
- La tarification en précisant le prix de la production du support (s'il n'existe pas) et de l'animation de la session

### **Procédure de sélection**

Un comité interne de sélection au C2RP prendra les décisions dans les 15 jours qui suivent la date limite de dépôt des candidatures.

Les critères principaux de sélection sont : engagement à respecter le cahier des charges, une proposition de format innovante, avoir une expérience professionnelle dans le domaine de l'innovation pédagogique et prix.

**L'offre de service est à adresser à :**

**Marianne six chargée de mission**  
**msix@c2rp.fr**